

BILAN ANNUEL 2025

Tribunal administratif de Bordeaux



Gil CORNEVAUX
Président du tribunal
administratif de Bordeaux

En 2025, le tribunal administratif de Bordeaux a jugé 7 311 affaires, tout en maintenant un délai moyen de jugement de 9 mois et 16 jours, malgré une hausse de 12 % des affaires enregistrées. Un défi relevé grâce à l'engagement de tous : magistrates, magistrats, greffe et assistants de justice.

Une justice plus accessible et plus rapide

Pour répondre toujours mieux aux attentes des justiciables, le tribunal mise sur des solutions innovantes comme la médiation. Moins contraignante et plus rapide qu'un procès classique, cette procédure a permis de régler plus de 180 litiges en 2025, avec un taux de réussite de plus de 72 %. Une preuve que la justice peut être à la fois efficace et humaine.



Des décisions de qualité, reconnues en appel

La rigueur et l'expertise des magistrats bordelais se traduisent aussi par un taux de confirmation en appel supérieur à 80 %. Autrement dit, près de 9 décisions sur 10 sont confirmées par les juridictions supérieures (cours administratives d'appel et Conseil d'État), gage de la qualité du travail accompli en première instance.

Un tribunal ouvert sur la société

Le tribunal ne se contente pas de rendre la justice : il s'investit aussi dans la formation, le dialogue et la transparence. En 2025, il a accueilli une journée de rencontre centrée sur les médiations avec la participation des équipes de la défenseure des droits, participé à des colloques ou des échanges avec l'Université de Bordeaux, de même qu'avec le barreau de Bordeaux sur l'intelligence artificielle. Des initiatives qui renforcent la confiance entre les citoyens et l'administration.

Une année 2025 marquée par l'écoute et l'innovation

Que ce soit à travers des audiences solennelles, des rencontres avec les universitaires ou des actions de formation, le tribunal administratif de Bordeaux montre qu'une justice proche, réactive et moderne est possible. Une institution qui ne cesse de se réinventer pour mieux servir l'intérêt général et les droits de chacun. Le tribunal contribue ainsi à renforcer le lien entre la justice administrative et les citoyens, tout en affirmant son rôle central dans la vie de son territoire.



Effectifs de la juridiction :

70

personnes dont :

28

magistrates
et magistrats

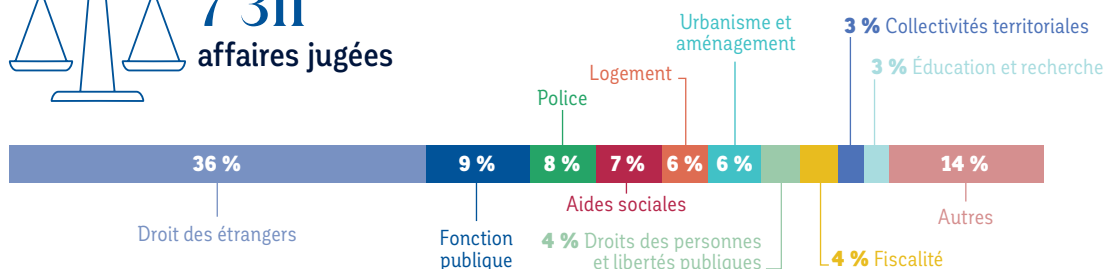
42

agentes et agents de greffe
et aides à la décision

2025 en chiffres



7 311
affaires jugées



Aides sociales : aides financières aux personnes (RSA), aux familles, à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, aides médicales d'État, etc.

Collectivités territoriales : relations des collectivités territoriales entre elles, avec l'État, etc.

Droit des étrangers : titres et visas de séjour, titres de travail, expulsions, extraditions, etc.

Droits des personnes et libertés publiques : garantie des libertés publiques et des droits fondamentaux, naturalisations, etc.

Éducation et recherche : inscription, déroulement et obtention des examens dans les établissements d'enseignement public et privé.

Fiscalité : impôts locaux, impôt sur le revenu, TVA, etc.

Fonction publique : relations des fonctionnaires et des agents publics avec leur employeur.

Logement : aides financières au logement, droit au logement opposable, organismes de HLM, etc.

Police : mesures pour faire respecter la sécurité, la salubrité et l'ordre public (permis de conduire, débits de boisson, déchets, stationnement, immeubles insalubres, etc.)

Urbanisme et aménagement : permis de construire, droit de préemption, aménagement commercial, plans locaux d'urbanisme, etc.



1 126
affaires jugées en urgence (référés)

✚ 22 % par rapport à 2024



8 793
affaires enregistrées

✚ 12 % par rapport à 2024



9 mois et 16 jours
de délai moyen de jugement

✚ 8 jours par rapport à 2024



82 %
des décisions du tribunal ont été confirmées en appel



174
médiations engagées
72 % de taux de réussite